

CONSEIL COMMUNAL

LUNDI 21 OCTOBRE 2019

Présents : M. Jean Luc Boch, maire

MM. Patrice Merel, Gérard Montillet, Mme Christiane Charrière, adjoints

Mmes Evelyne Faggianelli, Myriam Montmayeur, Marion Lizeroux, Corine Michelas (20h02), M. Pierre Ougier,

Absents/Excusés : Mmes Fabienne Astier, Patricia Bérard MM. René Allamand, Laurent Astier, Richard Broche, Stéfan Koumanov, Joël Ougier Simonin et Raphaël Ougier

1. ASTREINTE ELUS

La feuille d'astreinte pour la période de janvier à mars 2020 circule entre les élus. Monsieur Patrice Merel s'inquiète d'un dysfonctionnement survenu le 19 octobre. Les services de secours n'ont pu joindre l'élus d'astreinte, monsieur Joël Ougier Simonin, qui est actuellement en déplacement. Il est demandé aux agents communaux d'être plus attentifs et aux élus d'informer les services de leurs éventuelles absences.

2. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION SAF

Les tarifs ont été validés au Syndicat Intercommunal de La Grande Plagne (à vérifier avant inscription au conseil du 4 novembre). La commune délibère sur les tarifs SAF et sur les ambulances (société AMS). Les ambulances ont légèrement baissé leur tarif.

3. ACHAT D'UN COUSSIN D'EVACUATION POUR LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA PLAGNE

Il s'agit d'un dispositif expérimental qui permet de sauter de 25m de haut. Le coût est de 11 000 euros TTC. Cela permettrait de pallier l'absence de grande échelle. Par contre, les élus demandent à ne pas toujours être associés à ces dispositifs compte tenu du financement important déjà accordé au SDIS. Un cofinancement a été demandé à la commune d'Aime la Plagne.

Le bureau maire-adjoint de La Plagne Tarentaise a donné son aval.

Le conseil communal donne son accord sous réserve d'une participation d'Aime la Plagne.

4. TARIF DES FRAIS DE SECOURS DE LA SAP POUR LA SAISON 2019/2020

Madame Marion Lizeroux demande des précisions sur la facturation des frais de secours en haute montagne ou sur le domaine glaciaire. Dans ces cas-là, Monsieur Patrice Merel précise que l'intervention du PGHM n'est pas facturée. Monsieur Jean Luc Boch précise qu'il a échangé avec la SAP pour la prise en charge des touristes internationaux.

Il est précisé que l'hélicoptère est sur zone en période de vacances. Les impayés représentent plusieurs milliers d'euros chaque année.

2380 secours ont eu lieu la saison dernière.

5. LOCAL PATINOIRE

Il est présenté aux élus les différents tarifs pour l'installation d'un local pour la patinoire :

- 55 000 euros en location

- 120 000 euros à l'achat (3 montages/démontages inclus dans le prix)

Le conseil communal décide à l'unanimité de louer le chalet pour cette saison dans l'attente d'un choix par les nouveaux élus.

6. CONVENTION DE MANDAT AVEC LE SIGP POUR LE REAMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE DE PLAGNE CENTRE

Le Syndicat Intercommunal de La Grande Plagne va entreprendre la rénovation des locaux occupés par la Poste actuellement. Cela va devenir une maison des services au public dans laquelle on retrouvera une agence postale, la bibliothèque rénovée, la maison des saisonniers, des espaces de réunion/coworking. Une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage est nécessaire entre le SIGP et la commune sur ce sujet.

Un réaménagement des espaces annexes de la salle omnisports est en cours de réflexion.

7. PROJETS SPORTIFS A LA PLAGNE : SNOW RUGBY ET COURSE D'ORIENTATION

COURSES D'ORIENTATION

Madame Marion Lizeroux présente le projet «course d'orientation». La présentation faite il y a quelques mois en conseil municipal a donné lieu à un relevé topographique de chaque zone sur la commune.

Des coffrets sont en cours de préparation par les services techniques. Le chargé de développement touristique de l'office du tourisme travaille sur ce dossier en lien avec monsieur Bernard Hanrard, afin de mettre en place des partenariats, notamment avec les scolaires.

Il est possible désormais de participer à un projet international de course d'orientation.

Il s'agit de la coupe du monde qui aura lieu du 18 au 20 juillet. 3 évènements sont prévus sur toute la commune.

Le samedi, course nationale, le dimanche, course de coupe du monde et le lundi course ouverte à toutes les catégories de coureurs. C'est la fédération et le comité de Savoie qui sont supports de l'organisation avec l'office du tourisme.

Sur les Coches, la course aura lieu en descente le 1er jour. Le 2ème jour, la course aura lieu sur le secteur de la Plagne avec arrivée à Plagne centre (place du chaudron), en tenant compte des travaux de la SAP

Le 3ème jour, la course aura lieu autour du plan d'eau en vallée.

Il est attendu environ 1000 personnes sur les 3 jours. La mutualisation des moyens logistiques est envisagée avec la 6000D. La fédération prend 10 000 euros à sa charge, l'OTGP 10 000 euros et il est proposé à la commune de participer à hauteur de 10 000 euros.

Le conseil communal valide le projet. L'objectif, en cas de pérennisation, est que ce type d'évènement soit intégralement pris en charge par l'Office du tourisme de La Grande Plagne. Les courses d'orientation correspondent tout à fait à la tendance actuelle de promouvoir les sports en lien avec la nature.

SNOW RUGBY

Dans le cadre du projet de stade d'altitude, l'Office du Tourisme de La Grande Plagne est partant pour gérer la commercialisation quand il existera. Ils viendront faire une présentation aux élus lors d'un prochain conseil.

Parallèlement des contacts ont été pris par l'ancien tournoi des 6 stations (rugby). Ils recherchaient une station pour cet hiver. Cela pourrait constituer un outil promotionnel pour le stade d'altitude.

Il s'agit d'un tournoi de 3 jours sur neige. Cela aurait lieu sur le front de neige de Bellecôte, avec des joueurs, des enfants et des entreprises. Un match officiel est prévu ainsi que des matchs amateurs. Les clubs locaux de foot et de rugby seraient associés. Cet évènement pourrait avoir lieu le dernier week-end de mars.

Madame Corine Michelas rejoint la séance à 20h02

Le budget est de 30 000 euros. Le montant à charge pour la commune serait de 10 000 euros.

Les élus communaux sont très intéressés par ces animations peu coûteuses.

Ils valident le projet à l'unanimité.

8. REGULATION DES DEMANDES D'INTERVENTION DU SERVICE MANIFESTATION/EVENEMENT

Une délibération sera proposée au conseil municipal du 4 novembre afin de réguler les besoins en main d'œuvre et en matériel dans les manifestations organisées par les associations. Le succès est en effet très important pour ce service, ce qui engendre des dysfonctionnements des services de voirie.

Parfois, certains chapiteaux ont peu d'utilité.

Il est souhaité que les associations participent activement à l'organisation des manifestations, notamment pour le montage des tables et des bancs. Cela permettra de réguler le nombre de personnels mobilisés.

Les demandes doivent être validées par l'élue référent, l'adjoint aux travaux.

9. CALENDRIER BUDGETAIRE

Prochaine commission finances le 13 novembre 2019

Vote du DOB : conseil du 2 décembre 2019

Vote du budget 2020 : conseil du 6 janvier 2020

Reprise définitive des résultats et budget supplémentaire : avril 2020

10. QUESTIONS DIVERSES

- Le nouveau nom de la régie de transport est : Mov'In Plagne

- ligne souterraine Haute Tension EDF : enfouissement d'une ligne 20000 V sur la commune, depuis Bonnegarde, jusqu'à Macot puis redescende le long de la ligne. Madame Claire Mauduit Fromaget doit se renseigner sur les raisons du tracé de la ligne.

- Eaux d'arrosage : Monsieur Jean Luc Boch a évoqué le sujet avec le président des vergers de Macot. L'association est en cours de réflexion sur ce sujet. En effet, celle-ci avait été sollicitée par la commune pour mettre en place un partenariat permettant d'assurer un traitement équitable de tous les habitants. La commune ne peut en effet prendre en charge seule cette politique publique pour des raisons juridiques.

- Une délibération sera présentée au conseil du 4 novembre en vue d'obtenir le prêt d'œuvres d'art de la part du Fonds National d'Art Contemporain pour la saison d'été 2020 en salle des mariages.